



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 58 - Avril 2013 - 4 €

Sommaire

Au Perreux, le 17 avril 1943...
page 2

Les cartes interzones 1940-41
pages 3-5

Portrait de Marcelle Maréchal
pages 6-7

Une revendication
de tous temps pages 8-9

Les ISA en Seine-et-Marne
pages 9-10

S'intéresser à l'Histoire...
page 11

Colette Villin nous a quittés
pages 12-13

AG de Libé-PTT page 14

AG de l'IHS Fapt page 15

Vie de l'IHS page 16

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-FAPT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Courriel : ihs@cgt-fapt.fr



Le billet

Le besoin d'histoire sociale !

Dans ce numéro du Relais, les articles abordent différents faits historiques, leurs auteurs tentent au travers de ceux-ci, à l'aide de leurs connaissances et recherches, de participer à la réflexion qui va vous aider à construire l'action en travaillant sur l'histoire. C'est ce à quoi nous nous attachons les uns et les autres.

Certes l'histoire ne se répète jamais, mais elle est riche d'enseignements pour la vie sociale d'aujourd'hui. Il nous apparaît donc juste de prendre le temps d'analyser les faits du passé pour en tirer les repères qui peuvent nous aider à mieux comprendre le présent et anticiper l'avenir. De réfléchir sur des aspects mal ou insuffisamment connus de l'histoire sociale, aussi bien sur le plan professionnel qu'à un niveau plus général. Fournir des éléments de connaissance aux militantes et militants. C'est d'ailleurs ce qui a été au centre du débat de notre assemblée générale du 19 mars 2013 « *se servir de l'histoire pour éclairer le présent* ». Voir le compte rendu dans ce Relais.

L'histoire que nous écrivons doit plus que jamais contribuer à la compréhension d'un monde de plus en plus obsédé par l'immédiateté et soumis à l'information spectacle.

Elle doit aider à mener le combat contre son instrumentalisation à des fins partisans.

Emparons nous donc au travers de l'IHS et du Relais de « notre » histoire avec la sensibilité et « le point de vue singulier » qui sont les nôtres et attachons nous à la faire partager autour de nous.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous réitère l'appel de notre IHS à participer nombreux aux recherches et à la réflexion pour aider à la formation des jeunes générations de militantes et militants.

Thérèse FRANCOIS

Au Perreux, le 17 avril 1943, la réunification de la CGT⁽¹⁾

Cette date et combien d'autres (voir le tableau non exhaustif ci-après) sont-elles connues pour leur réelle signification ? ou tout simplement mémorisées ?

On peut facilement mettre en cause les programmes scolaires, les historiens aussi, qui sélectionnent en faisant souvent l'im-passe sur le rôle des syndicats et particulièrement le nôtre. Mais nous-mêmes, organisations de la CGT et pour la part qui nous revient dans nos recherches historiques et nos publications, ne contribuons nous pas, parfois involontairement certes, à acculer certaines dates ? Nous les citons, mais allons-nous toujours au bout des explications, considérant que les lecteurs sont déjà au courant. Pourtant les raccourcis historiques, autant que les oublis volontaires, sont monnaie courante, pour interpréter l'histoire, la tronquer, la falsifier et la réviser.

Ce 17 avril 1943 pourrait être considéré comme un événement banal ! Ce n'était pas la première fois (et pas la dernière) que la CGT se déchirait pour retrouver ensuite son unité. Elle est divisée en septembre 1939, suite au pacte germano-soviétique du 23 août. Alors que la droite, avec d'autres, clamait « *plutôt Hitler que le retour du Front populaire* », elle va se servir de ce pacte pour déclencher une hystérie anti-communiste en France. Par décret du 26 septembre, le Parti Communiste est dissout. Dans la CGT on se déchire. Les syndicalistes « unitaires » de la CGTU sont sommés, par la tendance « confédé-

rée », de dénoncer ce pacte ou de démissionner. Un énorme traumatisme pour ces hommes et ces femmes. Ils refusent, même ceux qui s'interrogent sur la justice de ce pacte. Ils seront exclus manu-militari ! Des militants, que l'on retrouvera dans la Résistance, sont arrêtés et emprisonnés. Par exemple, dans les PIT Emmanuel Fleury, Gaston Magot, Georges Durou, Henri Gourdeux. Ce dernier est condamné à mort par contumace. D'autres se cachent ou entrent dans la clandestinité. Juste après l'arrivée de Pétain en juillet, le 16 août 1940 Vichy dissout la CGT. La Résistance s'articule entre deux courants : « *Libération nationale PTT* » animée par les ex-unitaires et « *Résistance PTT* » animée par des ex-confédérés. A partir de 1942, des contacts s'établiront et des actions seront menées en commun, contre l'occupant mais aussi pour des revendications immédiates, telle que pouvoir manger. La Résistance syndicale, c'est-à-dire la lutte revendicative, le frein à la production, la grève, pouvant entraîner la peine de mort. Les sabotages sont une réalité qu'aujourd'hui encore trop d'historiens ignorent et sous-estiment.

Alors, peut-on oser dire que cette réunification de la CGT, le 17 avril 1943, première et puissante organisation syndicale, a eu un impact sur ce qui s'est passé quelques semaines

plus tard, le 27 mai 1943, à savoir l'unification de la Résistance et la création du Conseil National de la Résistance ? Ce CNR composé de 19 membres, sous la présidence de Jean Moulin, de tous les mouvements de la Résistance, des partis politiques et des syndicats CFTC et de la CGT représentée par Louis Saillant. Plus tard, il deviendra à son tour président du CNR.

De la signification des accords du Perreux, reprenons ce qu'en disait Robert Chambeiron⁽²⁾ en 2003, lors d'un colloque de l'HS-CGT au Perreux justement : « **C'est en premier lieu dans la classe ouvrière que réside la force vive de la Résistance... Avec les Accords du Perreux, le mouvement syndical va apporter à la lutte nationale la contribution décisive de la classe ouvrière. La CGT réunifiée sera l'une des pièces maîtresses du CNR** ». Cette mise au point d'un acteur de l'époque mérite d'être rappelée aujourd'hui encore. Il ne s'agit pas de diminuer le rôle fondamental du CNR, que l'on se comprenne bien, mais de refuser de participer à l'ocultation du rôle de la classe ouvrière et notamment de la CGT lors de ce second conflit mondial. Sinon ce serait une version réductrice de notre histoire syndicale CGT, de celle de la Résistance, donc de l'Histoire de France.

Pour notre Fédération Postale, les accords du Perreux posent un problème. Ils prévoient en effet que les organisations devaient être réunifiées dans leur configuration de 1939, donc avec un dirigeant confédéré ayant eu un rôle très contestable sous l'occupation. Un comité de gérance sera donc mis en place par la Confédération⁽³⁾. Lors du congrès fédéral de Limoges en septembre 1945, Fernand Picot un ex-CGTU d'avant guerre sera élu et la tendance confédérée d'avant guerre deviendra très minoritaire. Ce vote démocratique ne sera jamais admis par les confédérés d'avant guerre que l'on appellera réformistes⁽⁴⁾ et la scission sera consommée en 1947 par la création de FO-PTT.

Bernard BOUCHE

1. Voir les Relais n° 18 de juin 2003 « Les Accords du Perreux et leurs répercussions » ; le n° 21 de mars 2004 « 15 mars 1943, le programme du CNR adopté » et le n° 41 de janvier 2009 « Programme du CNR, l'interview de Michel Delugin, résistant et syndicaliste ».
2. Robert Chambeiron, secrétaire général adjoint du CNR, il sera aussi secrétaire général de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.
3. Relais n°18 de juin 2003 (déjà cité).
4. Histoire de la Fédération CGT des PTT de 1945 à 1981, pages 19 à 37.

Quelques dates

- 29 septembre 1938 : A Munich, accord Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie sur le dépeçage de la Tchécoslovaquie au bénéfice de l'Allemagne ;
- 23 août 1939 : Pacte de non-agression germano-soviétique.
- 3 septembre 1939 : La France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne.
- 17 juin 1940 : Pétain appelle à cesser le combat
- le 11 juillet, il s'auto-proclame « Chef de l'Etat Français ».
- 18 juin 1940 : De Gaulle depuis Londres appelle à continuer le combat.
- 16 août 1940 : Le régime de Vichy dissout la CGT.
- 1940 : Les premiers résistants cherchent à s'organiser.
- 2 février 1943 : Capitulation allemande à Stalingrad, tournant de la guerre.
- 17 avril 1943 : Les Accords du Perreux, la CGT réunifiée.
- 15 mars 1944 : Adoption du programme du CNR.
- 8 mai 1945 : Capitulation de l'Allemagne nazie.

Le relais

14^e année de parution - Trimestriel - 4 €
Directeur de la publication : Bernard Bouche
Redaction administration : 263, rue de Paris,
case 545 - 93515 Montreuil Cedex



2^e trimestre 2013
Dépôt légal à parution
CPPAD 11° 0315 GB1018
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

Les cartes interzones 1940-1941

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé entre la France et l'Allemagne. Dans les conditions de l'armistice, l'article 2 stipule que « pour assurer les intérêts du Reich allemand, le territoire français situé au nord et à l'ouest de la ligne tracée sur la carte ci-annexée sera occupé par les troupes allemandes. Les territoires qui ne sont pas encore aux mains des troupes allemandes seront immédiatement occupés après la conclusion de la présente convention. » Cette ligne de démarcation va séparer la France en deux zones. La circulation des per-

sonnes est très réglementée ; celle du courrier, des télégrammes, ainsi que les communications téléphoniques sont interdites par l'Ordonnance de Von Brauchitsch en date du 18 juillet.

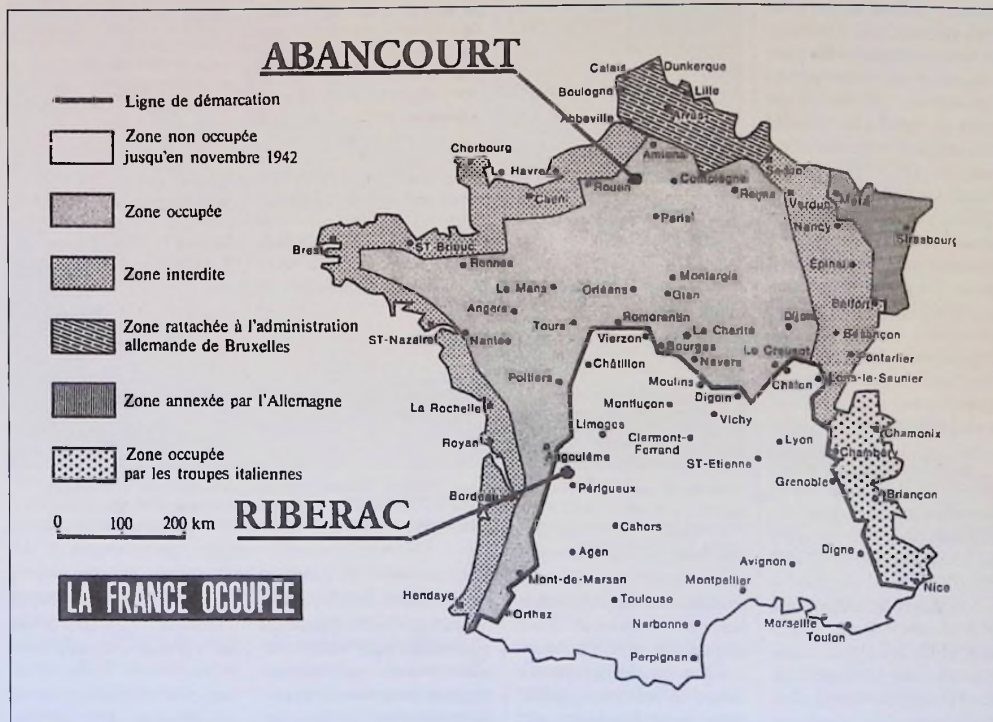
En 1939, nous habitons depuis trois ans un petit village de l'Oise, Abancourt, où mon père, Georges, et ma mère, Mauricette, sont instituteurs. Ils ont trois enfants, Lucette (10 ans), Jean-Pierre (7 ans) et Lise (1 an). Nous sommes logés dans la mairie-école. Les grands-parents paternels habitent à Beauvais (Oise) et ceux du côté maternel ont

pris leur retraite à Ribérac (Dordogne). Ce sont les temps heureux.

La famille dans la tourmente

Dès les premières heures de la *Blitzkrieg* (la guerre éclair), mes parents qui ont connu la guerre de 1914-1918 dans l'Oise, à quelques kilomètres du front, nous amènent à Ribérac où ils pensent, à raison, que nous serons en sécurité. Mon père, mobilisé, est en zone libre lorsque la ligne de démarcation est établie. Le 25 juillet, il arrive à rejoindre Ribérac. De son côté, ma

mère subit l'exode ; elle est blessée sur la route, passe d'hôpitaux en hôpitaux. Le 16 juillet, elle arrive à traverser la ligne de démarcation grâce à un médecin allemand qui a pitié d'elle. Elle arrive à Ribérac, où toute la famille est maintenant réunie. Entre temps, mes parents ont appris que l'école, la mairie et leur logement avaient été totalement détruits. Dès sa démobilisation, mon père pense à rejoindre Abancourt où il est instituteur, mais aussi secrétaire de mairie. Ce n'est que le 17 août qu'il arrive à franchir la ligne de démarcation



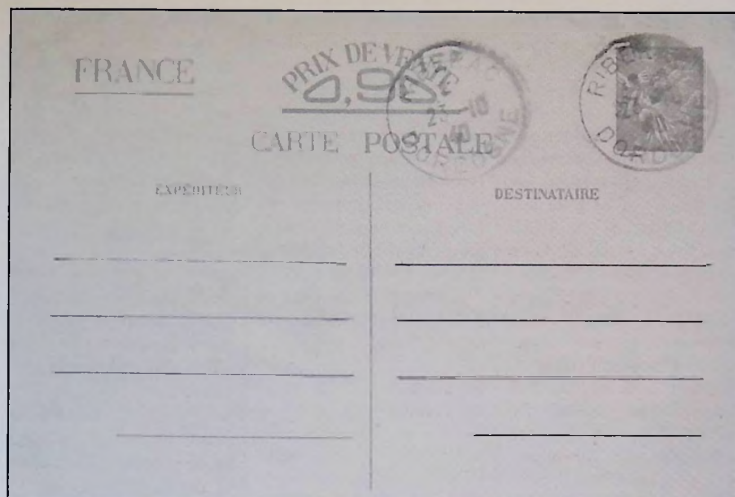
Les deux foyers de la famille.

à Vierzon. La famille est à nouveau séparée.

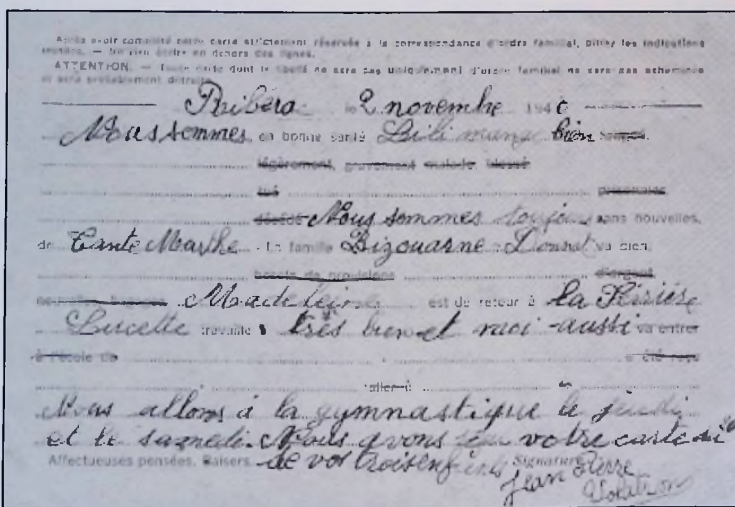
Il est impossible d'avoir des nouvelles de mon père. Il se trouve que ma tante, jeune institutrice, enseigne à Allemans, en Dordogne occupée, à une dizaine de kilomètres de Ribérac où elle habite, qui est en zone libre. Elle passe donc régulièrement la ligne, avec un ausweiss spécial. Bientôt, les Allemands ne l'arrêtent même plus. Elle transporte des lettres, ce qui permet de correspondre entre les deux zones : le bureau de poste d'Allemans n'est plus rattaché postalement à la Dordogne, mais à la Charente, bureau de Saint Séverin. Se trouvant lui aussi en zone occupée, Georges peut donc adresser du courrier à Madeleine, institutrice à Allemans ; celle-ci emporte les correspondances à Ribérac et le tour est joué... Bien sûr, le système fonctionne en sens inverse, ce qui permet au père de famille de communiquer avec sa femme et ses enfants. Le 19 septembre 1940, ce trafic se termine : l'institutrice est nommée en zone libre. Par ailleurs, ma mère rejoint mon père et son poste d'institutrice à Abancourt le 11 septembre.

26 septembre 1940 : les cartes postales familiales pré-imprimées

Les Allemands consentent enfin à rétablir un semblant de communication postale. Par une note EP1 en date du 23 septembre 1940 [BO PTT n° 25 du 11 octobre] il est admis « la circulation quotidienne dans chaque sens entre les zones occupée et non occupée de cartes postales familiales, dont le nombre n'est pas limité, destinées à rensei-



Carte postale interzone, recto.



Au verso, les cartes interzones « comportent différentes formules imprimées parmi lesquelles les utilisateurs auront simplement à choisir parmi celles qui leur conviendront. Deux lignes laissées en blanc sont en outre réservées pour la correspondance manuscrite mais celle-ci devra demeurer d'ordre strictement familial. » (même BO que ci-dessus).

gner les familles sur la situation de leurs parents domiciliés de part et d'autre de la ligne de démarcation. » Cela fait trois mois qu'aucune correspondance n'a circulé entre les deux zones.

Des millions de personnes qui ont fui devant l'invasion allemande sont sans nouvelles de ceux qui sont restés dans la zone maintenant occupée. Des familles ont été séparées dans un exode

impitoyable et les survivants cherchent désespérément leurs proches égarés dans la tourmente. Enfin, il va être possible de retrouver les siens, de renouer des liens.

Mon père et ma mère sont donc en zone occupée. Leurs trois enfants sont chez les grands-parents maternels en zone libre. Les archives familiales contiennent dix-neuf cartes interzones. La première est datée du 22 octobre 1940 et la dernière date du 7 mai 1941. Voici la description d'une carte avec texte pré-imprimé.

Au recto, la partie haute comporte à gauche la mention France et, au centre, la mention CARTE POSTALE sous l'indication PRIX DE VENTE 0,90. Cette dernière indication attire l'attention : c'est bien la seule note artistique de ces cartes, avec ces chiffres zéro qui ont une forme triangulaire, sous l'arc de cercle... À droite, est imprimé un timbre du type Iris, sans valeur faciale. En fait, l'affranchissement d'une carte postale ordinaire est fixé à cette époque à 0,80 franc ; le prix de vente, 0,90 f. comprend la valeur de l'affranchissement et celle de la carte, 0,10 f. L'utilisation du timbre pré-imprimé serait due au fait que l'occupant aurait voulu interdire l'emploi de timbres adhésifs, sous lesquels des messages auraient pu être écrits. D'ailleurs, dans la note EP1 du 23 septembre 1940, il est précisé : « *Aucune adjonction de timbre-poste n'est admise.* » De toute façon, la conception de ces cartes avec l'affranchissement pré-imprimé évitait la fourniture d'un timbre, économie non négligeable en ces temps de pénurie. La partie basse comporte deux cases, à gauche EXPÉDITEUR et à droite DESTINATAIRE séparées par une ligne verticale ; quatre lignes sont tracées pour chacune des adresses.

Aucune des rubriques ne laisse de choix : l'expéditeur ne peut que remplir les courtes lignes qui sont mises à sa disposition. Remplir le texte pré-imprimé d'une carte familiale demande une réflexion préalable. Il est très vraisemblable que, pour ne pas gâcher une carte achetée 90 centimes, les expéditeurs commençaient par faire un brouillon, surtout si c'étaient les enfants qui écrivaient.

Contrôle et censure

La note E.P.1 du 23 septembre 1940 confie le contrôle aux personnels des PTT : « *Les bureaux de dépôt auront à s'assurer de l'authenticité des formules employées et à vérifier que la correspondance manuscrite sur les deux lignes laissées en blanc répond aux conditions requises et enfin qu'aucune figurine n'a été apposée. Toute carte irrégulière sera envoyée à l'expéditeur avec la mention « Inadmis ».* La valeur de vente de ces cartes ne sera pas remboursée. » On s'est souvent gaussé des postiers qui étaient au courant des croustillantes histoires locales, en accusant ces fonctionnaires de lire les lettres qui leur passaient entre les mains. La réglementation imposée par les occupants leur fait maintenant obligation de lire la correspondance familiale... et même de la censurer !

L'acheminement des cartes interzones se fait avec un transit dans un Prüfstelle (centre de contrôle allemand) où un cachet dit « de lecteur » témoigne du contrôle effectué par les occupants. L'autorité allemande exige qu'un agent

de la Poste soit nommé responsable du contrôle à faire lors du dépôt. « *Il est évident que la plupart des receveurs répugnent à exercer eux-mêmes un contrôle rigoureux et préfèrent laisser la responsabilité du rejet au bureau de Vichy. Cette manière de procéder, en même temps qu'elle dénote une regrettable insuffisance de caractère de la part de ces fonctionnaires, va à l'encontre même des intérêts de chacun.* »

« L'usager, tardivement averti des irrégularités qui lui incombent, a tendance à les perpétuer et dépense en pure perte le prix des affranchissements. [...] »

« Je n'ignore pas le rôle ingrat dévolu au personnel en cette circonstance mais il est absolument indispensable que les instructions en vigueur soient appliquées à la lettre. [...] »

Bien qu'exprimée en termes administratifs, il s'agit bien d'une « volée de bois vert », tout à fait dans la ligne de la soumission aux autorités d'occupation.

12 mai 1941 : Suppression des cartes pré-imprimées. Création des cartes familiales nouvelle formule (à sept lignes).

La note P.B.1 du 5 mai, [BO n°13 du 10 mai], indique que : « *En vue de permettre aux familles séparées par la ligne de démarcation d'échanger plus commodément des nouvelles, les hautes autorités allemandes viennent d'autoriser* » l'utilisation de nouvelles cartes familiales. Le recto est resté identique, mais le verso est

maintenant composé de huit lignes de recommandations en partie haute et de sept lignes en pointillé occupant les deux tiers inférieurs de la carte, suivies de la mention Signature. C'en est fini des rubriques restrictives.

Août 1941 : Suppression totale des cartes familiales

Les cartes sur lesquelles la valeur faciale du timbre n'était pas indiquée sont supprimées à partir du 1er août, mais le public peut utiliser celles en sa possession jusqu'au 14 août 1941. Le public peut échanger sans frais des cartes ancien modèle contre des nouveau modèle, des cartes postales ordinaires ou des timbres-poste.

Ici s'arrête l'histoire des cartes familiales interzones. Dorénavant, les échanges d'informations entre les familles séparées par la ligne de démarcation se font grâce à des cartes postales qui ne sont pratiquement plus soumises à des règles draconiennes. Le carton de couleur bulle est remplacé par du carton blanc. La note Po.5 du 21 novembre rappelle « que seules les cartes postales en papier blanc sont admises au passage de la ligne de démarcation. » Peu après, les lettres sous enveloppe sont autorisées.

Jean-Pierre
VOLATRON

Texte présenté au 17^e colloque historique de la FNARH des 14 et 15 mai 2009, dont les travaux ont fait l'objet d'un compte rendu dans les cahiers de la FNARH, n° 112.

Marcelle Marécal :

Rassembler pour des actions largement partagées

Par Jacques DEFORTESCU,
secrétaire de l'lhs-cgt-Seine Maritime

Marcelle Marécal est bien connue des retraités de Seine-Maritime, tout au moins de ceux qui militent à la CGT. En effet, elle fut jusqu'au congrès d'Octobre dernier membre du bureau de l'USR, après avoir été Secrétaire Générale de l'Union Syndicale des Retraités CGT de Seine-Maritime.

A ce moment, elle aspire à un peu plus de repos. Et puis, elle souhaite avoir plus de temps pour mener à bien un projet associatif dans sa commune, projet culturel dont elle sait parler avec enthousiasme, et pour profiter de ses trois petites filles aujourd'hui adolescentes.

Mais avant d'en arriver là, découvrons cette personnalité, saluée à son départ le 16 octobre dernier, pour « sa qualité d'écoute, sa justesse d'analyses, sa capacité à prendre du recul, à « élever le débat ».

Une vocation d'institutrice contrariée

Rien dans sa famille ne la prédisposait au militantisme, qu'il soit politique ou syndical, ou tout simplement associatif. « *L'histoire de la révolution française et de la Commune de Paris, apprise à l'école m'avait fortement impressionnée, j'étais ensuite très curieuse de l'actualité politique tout simplement. La guerre d'Algérie était très présente, les jeunes hommes de mon âge étant appelés ou rappelés pendant de nombreux mois.* »

Issue de famille modeste, Marcelle est née au Havre le 30 juillet 1938, elle quitte l'école normale sans aller jusqu'au bout, son père étant décédé, elle rentre avec sa mère chez « Claret »⁽¹⁾ à Saint Pierre de Varengville : il faut bien nourrir la famille.

A 20 ans, elle part au Maroc, ayant entendu à la

radio qu'on avait besoin d'institutrices dans ce pays du Maghreb. Arrivée à AFOURER au pied du barrage installé par EDF, elle commence l'alphabétisation des marocains dans le cadre de la coopération. Il y a de gros problèmes sanitaires, l'intégration n'est pas facile, d'autant qu'elle est la seule européenne dans le village. Après quelques mois, elle descend à BENIMELLAL, près des mines de phosphates.

Marcelle devient agent des postes

Elle décide alors de passer le concours à la Poste et en 1960 rentre en France au « Centre régional de contrôle des articles d'argent (sic) » devenu ensuite « Centre de contrôle des mandats » à Rouen. Alors qu'elle n'est pas encore syndiquée en 1961, elle fait sa première grève.

En 1962, elle est mutée au service des « Chèques postaux » à Rouen.

Le 8 février 1962, c'est le drame et le scandale de Charonne⁽²⁾. Cet évènement, cette indignation partagée a forgé son engagement semble-t-il. Elle adhère alors à la CGT, participant aux manifestations de protestations organisées le 13 février, jour des obsèques des victimes de Charonne, dans toute la France.

Les accords d'Evian sont signés le 18 mars, mettant fin à 8 ans de guerre.



Après le référendum du 1^{er} juillet où les Algériens se prononcent massivement pour l'indépendance, la Poste demande des volontaires pour se rendre à Alger afin d'aider au redémarrage du centre de chèques postaux. Elle y part, et c'est là qu'elle adhère au Parti Communiste, elle aura des contacts avec les communistes algériens. Deux ans plus tard, elle quitte l'Algérie et rejoint Dijon, puisqu'elle n'avait plus d'attache dans notre région.

L'examen de fin de stage protégé par un comité de grève

En mai et juin 68, elle est au centre de formation des PIT dans le 13^e arrondissement à Paris. Elle souligne d'ailleurs qu'à l'époque, au concours d'entrée il y avait 40 postes de femmes pour 400 postes d'hommes. La formation, postérieure au concours, est conditionnée par la réussite à celui-ci. A l'examen de fin de stage, entre l'écrit et l'oral se déclenchent les barricades



En compagnie d'Henri Krasucki Secrétaire Général de la CGT à Dijon chèque en 1982, (au fond E. Bressol, Secrétaire de la fédération CGT des PIT, actuelle Présidente de l'lhs cgt nationale)

et les manifestations du 13 mai à Paris. Il faut encore passer l'oral, c'est alors que le piquet de grève des PTT autorise les futurs inspecteurs à se rendre au bureau du jury. C'est donc accompagnée d'un membre du piquet de grève que Marcelle se rend au concours !

Puis, c'est le retour en Normandie, elle est alors nommée à Eu, « personne ne voulait du poste ! » dit-elle.

Face à une bourgeoisie et une aristocratie locales, rassemblées autour du Château d'Eu, Marcelle milite à cette période politiquement, aux côtés de Jean Garraud et prend la tête d'une liste de gauche aux élections municipales. Elle reste à Eu trois ans puis retourne à Rouen RP (Grande Poste de la rue Jeanne d'Arc) afin de pouvoir élever plus facilement son fils, né en 62, dont elle a seule la charge.

Le début de sa vie syndicale

C'est là que commence véritablement sa vie syndicale. Après avoir rejoint le service des chèques postaux où la moitié des cadres sont adhérents à la CGT, Marcelle pratique l'activité spécifique « cadres », comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, sans que ne soit pour autant créée une section UGICT. Pendant les grèves de 1974, la totalité des cadres (moins 1) étaient dans l'action.

Elle retourne à « Dijon chèques » en 1980. Bien qu'elle n'ait pas de mandat syndical, ses collègues cadres la considèrent souvent comme leur représentante. En fin d'année 1982, la Direction décide de passer du système informatique Bull, à celui d'IBM. Face aux risques de catastrophe pour les services, les cadres refu-

sent et la Direction est obligée de reculer. Cette grande fierté de « refuser de saboter le service public » en convergence avec le personnel, Marcelle l'aura toute sa vie, tout en fédérant autour d'elle tous ses collègues.

Henri Krasucki, Secrétaire Général de la CGT, en visite en Bourgogne participe à l'heure d'information syndicale mensuelle organisée par la section syndicale des chèques postaux (Voir photos). A cette même époque Marcelle est élue Responsable à la politique financière de l'Union Départementale CGT de la Côte d'or.

A la retraite, une nouvelle activité

Elle milite alors à la section des retraités des P.T.T., qui outre l'activité syndicale spécifique, se préoccupe aussi des loisirs retraités au sein de LSR. Elue au Conseil Départemental des P.T.T. avec Jeanine Ponthieu pour y représenter les retraités, elle milite aussi à l'UFR CGT des P.T.T. Compte tenu qu'elle avait « la fibre interprofessionnelle » elle intègre le Conseil National de l'Union Confédérale des Retraités CGT (UCR-CGT).

En 2002, Marcelle rentre au Conseil Départemental des retraités CGT de Seine-Maritime prenant

fait correctement son travail ! ». Et de poursuivre, à propos de son activité professionnelle : « j'ai eu la chance de pouvoir passer les concours et d'obtenir ainsi la promotion par le travail et la formation professionnelle, car les concours étaient anonymes »

On l'aura compris, les principales qualités de Marcelle Marécal sont la modestie et la sincérité.

Elle a su insuffler une nouvelle dynamique à l'USR 76. Le syndicalisme retraité est un enjeu pour toute la CGT et se doit d'être un syndicalisme non pas de « continuité idéologique » mais bien un syndicalisme de continuité revendicative. Ainsi, est-elle restée fidèle à sa conception du syndicalisme : « C'est la prise en compte des revendications spécifiques qui permettent de construire les convergences indispensables entre les salariés, qu'ils soient actifs ou retraités, mais c'est aussi, tout ce qu'elle a essayé de faire toute sa vie : Rassembler pour des actions largement partagées ».



Avec ses camarades militants du syndicat CGT des PTT (devenu FAPT) en 2009. De gauche à droite : Jeannine Ponthieu, Annick Benoît, Marceau Burette, Max Valentin, Catherine Houelle, Marcelle Marécal.

En 1988, « orpheline » de la Normandie, amoureuse des œuvres de Maupassant, souhaitant plutôt un bureau à « taille humaine », elle est nommée responsable au bureau de Goderville en plein pays de Caux. Elle y restera trois ans, puis est mutée à Saint Valéry pour « se rapprocher de la mer » dit-elle. Comme Receveur, elle participe à la vie syndicale de la section cadres en Seine-Maritime, sans pour autant prendre de responsabilités importantes, jusqu'à sa retraite en 1999.

là aussi la responsabilité de la trésorerie.

Quatre ans après, en 2006, au Congrès de l'USR à Bolbec, elle devient Secrétaire générale de l'USR CGT 76, jusqu'en 2009 où elle est remplacée par Jean Pierre Pique.

Modestie et sincérité

Marcelle a une conception très précise de l'activité militante, « la première des qualités d'une ou d'un militant fait qu'on doit être irréprochable. Cela veut dire qu'on ne peut crédiblement revendiquer que lorsqu'on

1. Entrepris de la région Rouennaise, qui à St Pierre-de-Varengueville, montant des moteurs électriques.

2. Voir les nombreux articles publiés dans Le Relais et la soirée de l'été de l'hs-cgt-fapt.

Ce texte a été publié dans « Le fil rouge » la revue de l'hs-cgt de Seine Maritime, que nous remercions pour cette coopération entre instituts interprofessionnel et professionnel. Une initiative que nous souhaitons poursuivre.

Une revendication de tous temps

La bataille pour la réduction du temps de travail a été importante, celle-ci est brièvement abordée dans le livre de l'histoire de la Fédération de 1945 à 1981. Il n'est pas inutile d'y revenir.

Rappel historique

La revendication de la réduction du temps de travail est liée aux origines même des manifestations du 1^{er} mai. Dès 1889, le congrès ouvrier socialiste international, réuni à Paris et auquel participait la fédération nationale des syndicats décidait de faire du 1^{er} mai de chaque année, une journée revendicative internationale, journée au cours de laquelle « dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, les travailleurs et les travailleuses mettraient les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement la journée de travail à 8 heures ».

Et le premier mai 1890 s'affirmait pour la première fois, la revendication des Trois-Huit : 8 heures de travail, 8 heures de loisirs, 8 heures de repos.

A cette exigence le pouvoir répondait le 1^{er} mai 1891 en faisant tirer sur les manifestants pacifiques de Fourmies. Mais les grèves pour la réduction du temps de travail se multipliaient.

Et le 19 juin 1906 le gouvernement devait admettre le principe de la journée de 8 heures, le 13 juillet 1906 une loi établissant le principe du repos hebdomadaire obligatoire.

En fait il s'agissait là de « principes ». Il faudra attendre les grandes grèves de 1919 pour que « la journée de 8 heures » sans réduction de salaire soit votée et effectivement appliquée.

Ce succès de la classe ouvrière, le patronat s'efforça maintes fois de le remettre en cause par les moyens les plus divers et notamment par le biais des heures supplémentaires. Les travailleurs de leur côté continuaient la lutte pour de nouvelles conquêtes sociales. Ces luttes atteignaient leur point culminant en juin 1936 où grâce à l'unité reconstituée fut votée la loi sur les 40 heures en 5 jours et les congés payés.

La lutte pour la réduction du temps de travail, l'exemple des PTT

La revendication de la réduction du temps de travail est posée par toutes les fédérations de la CGT. Les campagnes menées par certaines d'entre elles ont été particulièrement efficaces : métaux, commerce, banques, papier carton, etc.

Un exemple mérite d'être cité parce que particulièrement significatif : celui des PTT.

Sans remonter aussi loin dans le temps, la lutte pour la réduction du temps de travail n'est pas moins vive dans la fonction publique que dans le secteur privé. **Elle est devenue une revendication de masse.** De nombreuses luttes vont se développer dans tous les secteurs : services techniques, centraux téléphoniques, les lignes, les bureaux mixtes, les bureaux gares et centres de tri, les chèques postaux.

– Dans les services techniques, le temps de travail a été successivement ramené de 48 heures à 45 heures, puis à 42 h 30 en 5 jours.

– Les facteurs en 1959 après 5 samedis de grève obtiennent la suppression de la deuxième distribution le samedi après midi. C'est la semaine anglaise qui est gagnée et l'officialisation de la semaine à 45 heures au lieu de 48 heures.

– En mai 1960 les agents des gares obtiennent comme première étape : la suppression de la 16^e nuit, 40 heures en nuit et 42 heures pour les services de jour.

– Les chauffeurs postiers (après 11 grèves de 24 heures) obtiennent le service actif, celui-ci s'inscrit aussi dans le cadre de la réduction du travail.

La double compensation du travail effectué le jour de Noël et du jour de l'an n'a été également acquises qu'après des arrêts de travail des téléphonistes et des bureaux gares.



– Au service des guichets avec la fermeture des bureaux à 16 heures le samedi, les 45 heures maximum se sont généralisés dans les bureaux mixtes, au télégraphe, dans les entrepôts...

– Dans les bureaux gares, centres de tri et transbordements, de nombreuses luttes ont imposé les 40 heures en nuit et 42 heures en jour.

– Dans les bureaux gares têtes de lignes des ambulants, les deux nuits sur quatre sans récupération ont été instaurées. Sous l'impulsion des camarades des bureaux gares, la double compensation du dimanche et jours fériés a un début d'application pour les périodes de fin d'année 1961 et 1962. Une première brèche est donc ouverte dans le front de la résistance administrative.

– Dans les centraux téléphoniques à Paris les trois centraux inter-urbains sont à 36 heures par semaine, temps des sorties compris ceci après la Libération.

En province depuis 1956 en général c'est 42 heures par semaine, temps de sorties de 10, 15 ou 20 minutes compris. Dans quelques villes selon l'action menée, la durée varie entre 40 et 41 heures. Depuis juillet 1960 après les grèves des téléphonistes, quelques réductions locales de temps de travail ont été obtenues 38h-39h-40h selon le nombre d'opératrices. Mais temps de sorties non compris ce qui n'a pas changé beaucoup la durée du temps passé au bureau.

– Aux chèques postaux, les tableaux de service sont établis sur 40h30 à Paris chèques et sur 42 h en province.

Le 28 janvier 1961, pour la première fois dans l'histoire du mouvement syndical postier, des grèves ont lieu dans les seuls services des chèques pour obtenir une revendication particulière à ces services, la réduction du temps de travail, l'augmentation des effectifs, la fin des cadences infernales, les deux jours de repos consécutifs comme dans les banques sont l'objectif numéro un du personnel, une nécessité absolue pour atténuer la fatigue.

D'autres actions suivront souvent unitaires dans les centres de province avec une participation massive du personnel.

Des luttes d'autant plus importantes que sans arrêts des efforts sont demandés au personnel, la mécanisation, l'introduction de machines modernes s'accompagnent toujours de l'intensification des cadences de travail, donc de la détérioration des conditions de travail. Toujours plus vite, telle est la doctrine de l'administration.

Les 36 heures appliquées au « Régional » et à l' « Inter » de Paris sont devenues l'exigence des téléphonistes et des employées des chèques postaux.

De très nombreuses grèves seront enregistrées dans ces deux derniers secteurs et la lutte a continué. Soulignons que toutes ces actions répétées du personnel, service par service, catégorie par catégorie sont couronnées de succès et suivies par la quasi totalité du personnel, et principalement au seul appel de la CGT, à chaque fois FO a tout mis en œuvre pour

enrayer ces mouvements, mais en vain.

Rappelons que tous ces résultats en matière de réduction du temps de travail ont été acquis non pas par la grâce du ministre des PTT, mais par les luttes répétées des personnels service par service, catégorie par catégorie impulsées et soutenues par la Fédération CGT des PTT.

Et au XXI^e siècle ?

Cet historique sur la réduction du temps de travail doit permettre à tous et à toutes de

réfléchir à la situation d'aujourd'hui en se référant à l'histoire. La réduction du temps de travail en tous temps est valable, elle l'est encore plus aujourd'hui au 21^e siècle à l'époque d'une informatisation à tout crin, où les règles qui préfigurent sont, rentabilité, productivité à outrance. Certains peuvent penser que le développement puis la généralisation de l'automatisation conduira de soi-même à la réduction de la durée du travail. C'est là une dangereuse illusion. Les exemples cités ci-dessus en témoigneraient s'il était nécessaire.

En effet, la réduction du temps de travail en régime capitaliste ne peut jamais être le fait du patronat, le régime capitaliste étant par essence même celui du profit maximum.

Cette réduction qui ne viendra donc ni de l'automation, ni de la générosité du patronat ou de l'Etat - patron ne pourra être obtenue que par l'action des travailleurs eux-mêmes.

Thérèse FRANCOIS



NON aux I.S.A., une REVENDICATION portée par le journal départemental d'un syndicat : « Seine et Marne P.T.T. »

Bien sûr, réunions de syndicats et assemblées de personnels ont été organisées et des tracts distribués, mais « Seine et Marne PTT » le journal départemental, mensuel, puis bi-mensuel CGT a joué son rôle dans l'information du personnel des PTT, durant ces années 1971 à 1974.

N° de Mai-Juin 1971

L'éditorial insiste sur « La nécessité de nouvelles luttes ». Le Ministre des PTT,

lors d'une conférence de presse le 26 février, s'est présenté comme un PDG dont l'intention était de transformer les PTT en entreprise industrielle et commerciale. Nous savons ce que cela signifie. A la notion de service public, succèdera la notion de rentabilité, avec toutes les conséquences en découlant pour les usagers et le personnel : fermeture des bureaux « non rentables » en zone rurale, développe-

ment du Cidex et Cedex, instauration des « Imprimés Sans Adresse »... Dans un compte rendu d'audience à la direction départementale de la Poste, on apprend que le chef de service a fait part à la CGT de la consultation de certains receveurs, concernant les ISA, elle a recueilli un avis mitigé. La CGT dénonce ce mode de consultation et suggère au directeur de prendre l'avis des syndicats, qui connaissent bien le personnel de la

distribution, pour la CGT c'est à la quasi unanimité que les préposés refusent les ISA.

N° de Février 1972

La commission départementale de la distribution, pour la préparation du congrès du syndicat, rappelle « qu'elle combat énergiquement le retour des ISA. Cette publicité ne doit pas être distribuée par la Poste ; nous avons assez à faire avec le courrier normal ».

N° d'Avril 1972

Lors du congrès départemental du syndicat, de nombreux délégués sont intervenus, relatant ce qui se passe dans leurs bureaux. Par exemple à Claye-Souilly, les ISA ont été commandés, mais on avait omis de consulter le personnel pourtant unanimement contre, les ISA sont retournés chez l'expéditeur ! Refus unanime à la Ferté-Gaucher. Constat des nombreuses pressions exercées lors de la recherche de volontaires... La résolution du congrès est sans surprise, elle « condamne ces pressions inadmissibles, immorales et dégradantes pour mettre en place les ISA ».

N° de Septembre 1972

Dans ce numéro sur une page entière, un receveur, militant CGT répond à cette grave question « *Service commercial, service postal, où va la Poste ?* ». Les I.S.A. : Est-il besoin de rappeler la position de la CGT, disons simplement que nous rejetons l'argumentation avancée par l'administration, présentant les ISA comme une solution pour « sauver la Poste ». Nous n'acceptons pas de porter le « chapeau » d'une situation dont nous ne sommes pas responsables... Depuis mars 1972, la Seine et Marne vit l'expérience des ISA. Les receveurs ont procédé à la recherche de volontaires, certains se sont

distingués par des pressions peu communes, mais la très grande majorité des préposés ont refusé de se prêter à ce nouveau genre de distribution... Nous rappelons, à la CGT, que ces expériences ne font appel qu'au volontariat et en aucun cas le receveur ne doit exiger un engagement par écrit des volontaires, ceux-ci peuvent à tous moments renoncer à ce volontariat. Signaler les abus au syndicat CGT... » Ce texte cite aussi une anecdote très intéressante :

Le magasin Carrefour sollicité par le service commercial de la Direction de la Poste, pour prospecter de la clientèle à l'aide des ISA, décida de tenter l'expérience sur la ville de Fontainebleau distante de 15 km de la grande surface. La réaction des usagers et plus particulièrement de très nombreux commerçants et artisans fut des plus explosives ! Certains s'étonnant qu'un service public puisse offrir, à de grosses sociétés ou entreprises, son réseau de distribution pour de la prospection, alors que ce même service public éprouve les plus grandes difficultés pour assumer la distribution du courrier...

quant aux préposés, ils s'entendirent recommander, de s'adresser désormais à Carrefour pour les pourboires et les étrennes des calendriers.

En complément « Seine et Marne PTT » reproduit aussi le billet de **Marc Blancpain** dans le N° du **10 juillet 1972 du quotidien Le Parisien Libéré**, journal que l'on ne peut taxer d'opposition (au pouvoir de l'époque, ndr!)¹⁾

N° de Décembre 1972

Nouvel article sur les ISA « Le vase déborde ».

N° de Février 1973

« *Toujours à propos des ISA* », c'est un nouveau texte qui dénonce les irrégularités, utilisation des auxiliaires, mise à disposition de véhicules postaux sans se soucier si les personnes possèdent le permis administratif, chantage vis-à-vis des jeunes préposés, mais aussi de ceux appartenant à la brigade départementale etc. ».

N° d'Avril 1973

On parle toujours des ISA, en se félicitant de la baisse du nombre des volontaires.

N° de Juin 1973

Le compte rendu des travaux du congrès départemental montre que les ISA

n'ont pas été absents des débats.

N° d'Octobre 1973

Long développement sur le sujet « *ISA, pourquoi nous les refusons* ». C'est la déqualification du préposé. Il y a danger pour l'immédiat et pour l'avenir, les primes servent de prétexte à ne pas répondre à l'exigence de revalorisation des traitements, des primes non prises en compte pour la retraite. C'est aussi un piège pour faire tomber le statut des fonctionnaires, au travers du tout commercial... etc.

N° de Mai 1974

Lors du congrès du syndicat en avril, les questions du pouvoir d'achat et du manque d'effectifs dominent la discussion, des délégués rapportent aussi que « l'action du syndicat contre l'implantation du Cidex et la distribution des ISA est unanimement appréciée dans les services. »

Et puis... la puissante grève d'octobre - novembre n'est plus bien loin. Elle fera date dans l'histoire des PTT, en Seine et Marne comme ailleurs. Elle balayera pour un temps la question des « imprimés Sans Adresse ». Mais là s'arrête cette analyse du journal CGT « Seine et Marne PTT ».

Bernard BOUCHE

1. Lundi dernier, mon courrier personnel comptait neuf plis : une lettre d'un ami, un faire-part de mariage et sept envois publicitaires - dont trois de dimensions imposantes - dont aucun n'était de nature à m'intéresser et que j'ai jetés tout de suite au panier. Mardi, quatre plis seulement et je n'en ai ouvert aucun ! Mercredi - jour de chance ! - trois lettres et seulement deux prospectus sans aucun intérêt pour moi... Et il en est ainsi toutes les semaines et, si j'en crois les gens que je connais, pour tout le monde.

L'encombrement des Postes, cet encombrement qui harasse le personnel et qui nous vaut des retards dans l'acheminement de notre correspondance, n'est donc pas dû au courrier normal mais à tout ce fatras généralement inutile. Que de temps et d'argent perdus ! Que de fatigue ajoutée à la fatigue du travail ! La paperasse de ces solliciteurs de toute espèce est aussi irritante - et bien plus abondante encore - que celle de nos administrations.

Il faudra bien que l'on trouve un jour le moyen d'endiguer ce flot... Pour notre tranquillité et surtout, pour que nos Postes se remettent à marcher aussi bien qu'autrefois. Ce moyen serait facile à imaginer et il apporterait à l'Etat, j'en suis persuadé, des ressources nouvelles. Je souhaite pour mon compte qu'on le mette en place le plus vite possible.

Marc BLANCPAIN

« S'intéresser à l'histoire, pour mieux appréhender notre avenir », tel est l'avis de Valérie Kerauffret

Elle débute à La Poste en tant que factrice.

Secrétaire départementale du syndicat CGT-Fapt d'Ille-et-Vilaine jusqu'en 2012, elle milite maintenant dans l'interprofessionnel.

Elle a 42 ans et mère de 2 filles. Son père Arsène Kerauffret lui aussi facteur, est un militant CGT, aujourd'hui retraité.

Tu es une férue d'histoire, tu aimes l'histoire ?

Oui et plus particulièrement l'histoire sociale parce que ça me permet de savoir, de comprendre mieux la situation dans laquelle on est, dans laquelle on vit.

Au congrès de l'Ille-et-Vilaine (14/15 novembre 2012) une discussion s'est déroulée avec quelques jeunes, elle a abordé notre repli vis-à-vis de l'histoire en général et l'histoire sociale en particulier, qu'en penses-tu ?

Je pense que c'est une erreur d'appréciation, car ne serait-ce qu'à l'école, il y a des cours d'histoire et ça permet de comprendre le monde dans lequel on vit pour justement appréhender notre avenir. Cela permet de comprendre par exemple les raisons pour lesquelles aujourd'hui, la France intervient au Mali.

Qu'est ce que l'apporte l'histoire ?

Une culture générale essentielle qui permet de se forger une opinion. Dans ma vie de tous les jours, comme sur les questions de société, l'histoire nous permet d'avoir une analyse et on se forge une opinion. Sur la question du mariage pour tous par exemple, qui provoque beaucoup de débats.

Deux positions s'affrontent, et l'une d'elles est très liée à la religion. Le catholicisme a une main mise importante dans notre vie quotidienne, cela fait référence à notre histoire judéo-chrétienne. Cependant quand on fait abstraction de la religion sur un sujet comme celui là, on devrait tous être d'accord pour dire que l'on est pour l'égalité des droits, principe du fondement de notre République.

Quand tu rencontres les jeunes et quand tu parles de l'intérêt que tu portes à l'histoire, que disent-ils ?

Dans l'ensemble ils y sont assez sensibles, plus particulièrement sur l'histoire sociale.

Ont-ils envie de savoir d'où viennent les droits dont ils bénéficient aujourd'hui ?

Pas forcément dans un premier temps, mais c'est à nous, responsables syndicaux de faire en sorte, de développer leurs connaissances et de leur en donner l'envie.

Nous l'HS a-t-on un rôle à jouer ?

Oui, tout à fait, l'histoire permet de profiter des expériences acquises dans le monde du travail pour justement développer l'idée que c'est possible de faire autrement : je pense particulièrement aux salaires et la nécessité aujourd'hui de les revaloriser et je prends souvent comme exemple Mai 1968 et l'augmentation de 30 % du SMIG. C'est vrai pour plusieurs sujets. Les arguments du patronat aujourd'hui n'ont pas changé : c'est la crise, on va fermer, on peut pas faire autrement... et là je prends aussi 1936 : les congés payés. L'employeur était loin d'être gagné à cette idée et pourtant les ouvriers de l'époque ont eu raison, personne aujourd'hui ne penserait à les remettre en cause.

Tu nous as dit que tu as lu le tome 1 de notre Histoire de la Fédération, qu'est ce qui t'as le plus marquée ?

Ce qui m'a frappé, ce sont les années d'occupation, la 2^e guerre mondiale où le syndicalisme était clandestin.

Ce que je retiens : l'idée que l'on peut militer sans moyens syndicaux, avec sa seule conviction au risque de perdre son boulot et sa vie pour servir LA CAUSE, CELLE DES TRAVAILLEURS.

As-tu commencé le 2^e tome ?

Non. Je n'en ai pas eu le temps. Mes fonctions me laissent peu de temps pour la lecture, alors j'attends les vacances pour m'en emparer.

Et le Relais, tu le lis ?

Oui, via le syndicat, je ne suis plus abonné individuellement.

Cette lecture, que t'apporte-t-elle ?

Je l'aime bien, car il y a toujours des sujets, malheureusement encore d'actualité, et qui sont constamment liés à notre histoire.

De ton point de vue, est-il assez pédagogique ?

Pour moi oui, les sujets sont empreints de références historiques et d'expériences militantes qui permettent de mieux comprendre ce que l'on vit aujourd'hui et ça c'est une richesse.

Est ce que tu penses qu'on devrait le mettre dans les stages d'accueil et dans les autres stages de notre syndicat ?



Oui, il nous en faudrait des exemplaires pour les donner aux stagiaires pour leur apporter une réflexion et qu'ils se forment une analyse de notre politique syndicale.

Il suffit d'en faire la demande.

Que souhaiterais-tu y lire ?

Dans l'ensemble, ce qu'il y a dedans me va plutôt bien. Mais j'aimerais bien y trouver des sujets comme les combats que les femmes ont menés, les femmes et le syndicalisme... La conquête du droit au travail reconnu pour les femmes entre autre, mais je pense que cela a dû être déjà traité.

Je voudrais faire une suggestion si ça n'est pas fait : pouvoir se référer aux sujets traités dans les différents « Relais » au travers d'un lexique, ça serait une base de travail pour nous, dans nos structures et sections. Peut être que ça existe ?⁽¹⁾

On arrive au terme de notre entretien. Pour conclure, l'Histoire Sociale, l'aide-t-elle ? t'apporte-t-elle des arguments pour les luttes d'aujourd'hui ?

Oui.

Tu peux développer ?

Dans l'analyse que l'on peut faire des conflits d'hier, des acquis, on a en mains toutes les cartes pour savoir sur quels leviers on peut travailler. C'est sans doute pour ça, qu'à la CGT on a tort d'avoir raison avant les autres ! Notre analyse nous permet de nous projeter à long terme, ce qui est un atout pour nous au travers de l'histoire et du travail fait par l'HS. C'est le débat avec les plus anciens qui nous permet d'avoir une analyse collective pour aborder le présent et d'éviter de faire des erreurs.

*Interview réalisé par Armelle LEVREL
4 février 2013*

1. A la fin de l'année 2013, avec le n°60 du Relais, sera publié un sommaire général de tous les articles des Relais depuis la création de l'HS en 1998.

Colette Villin : c'est avec son sourire qu'elle nous a quittés



Serge Lotier a annoncé le décès de Colette Villin le 30 janvier 2013 : « Colette Villin avait 77 ans. C'était une camarade et amie de longue date, puisque nous nous sommes connus lorsqu'elle était secrétaire du syndicat des télécommunications de Paris, de la fin des années 60 au début des années 70.

En 1975, au 23^e congrès fédéral, elle devient membre de la CE et du Bureau fédéral, puis du secrétariat fédéral, elle occupera des responsabilités, en particulier chez les ouvriers d'état et dans la branche télécom. Puis élue au secrétariat, jusqu'en 1988, elle animera le collectif femmes.

A son départ en retraite à Chevilly la Rue, puis à Treignac en Corrèze, elle continuera à militer au Parti communiste. Ces dernières années, malade, elle ira près de sa fille en Seine Maritime. Colette, femme discrète, était en vérité une passionnée et ne supportant pas l'injustice sociale. Sa joie de vivre faisait d'elle une femme attachante dans les rapports humains ».

Plusieurs messages sont parvenus à l'lhs, nous en publions des extraits...

Colette Duynslaeger, secrétaire générale de la Fapt-CGT : « J'ai appris la triste nouvelle du décès de Colette et je suis très peinée. Je garderais le souvenir d'une femme désintéressée, discrète et tenace dans ses convictions. Elle était une camarade passionnée, disponible et à l'écoute des autres. Pour la jeune militante CGT que j'étais, c'était une dirigeante convaincue et généreuse, au service de ses idées progressistes et qui m'a beaucoup apportée. Elue à la commission exécutive fédérale, membre du bureau fédéral. Elle assurera la responsabilité de secrétaire

fédérale de 1982 à 1988. Elle a assumé ses responsabilités avec passion ».

Georges Bervin : « C'est avec une grande émotion que j'apprends la mort de Colette... elle avait cette volonté féroce dès lors qu'il s'agissait de lutter contre l'injustice... comme ce fut le cas, pour défendre nos deux camarades Martiniquais injustement emprisonnés. Je rejoins tous mes camarades pour entourer la famille de Colette... ».

Christiane Rouanet : « C'est une bien triste nouvelle. J'ai le souvenir d'une camarade discrète, efficace et fraternelle, c'est bien trop jeune pour quitter la vie ; je suis triste ».

Jane Caletta : « J'ai de la peine car moi aussi j'ai milité avec elle et je l'aimais beaucoup. Je me souviens encore qu'avec Jacqueline (Guichard), j'avais passé deux jours chez elle à Treignac... ».

Maryste Dumas : « Le décès de Colette VILLIN me cause une grande peine. Je l'ai connue militante des télécoms de Paris puis membre de la direction fédérale et du secrétariat où nous nous côtoyions. Je garde d'elle le souvenir d'une batante, d'une femme aux convictions très enracinées, qui savait tenir tête chaque fois qu'il le fallait mais sans jamais oublier la dimension humaine du combat, et de son propre engagement. Elle connaissait la vie dans ce qu'elle a de plus dur, elle se sentait solidaire de tous ceux, toutes celles qui agissaient contre les injustices et pour la dignité. Elle diffusait aussi une incroyable joie de vivre. C'est à son sourire que je pense au moment où elle nous quitte et c'est de lui je crois que nous devons nous souvenir ».

Marie-Madeleine Cornières : « Moi aussi je suis très peinée par le décès de Colette. Que dire, pour moi, Colette a été plus qu'une militante, elle a été une amie, une confidente lorsque j'ai partagé toute jeune son bureau. Beaucoup de camarades auront compté dans ma vie mais Colette et Robert Gounelle, à l'époque je les appelais Papy et Mamy, c'était autre chose. Ils ont su m'écouter, m'épauler, me guider. Au revoir ma belle, je te garde près de mon cœur ».

Alain Gautheron : « Juste pour ajouter que lorsque l'on vient, comme Colette, d'une "petite" catégorie, il faut travailler plus que les autres pour maîtriser les moyens d'expression et d'action utiles à l'accomplissement de son mandat à l'intérieur de l'organisation et dans l'affrontement avec les différents pouvoirs. C'est aussi un message que nous laisse Colette ».

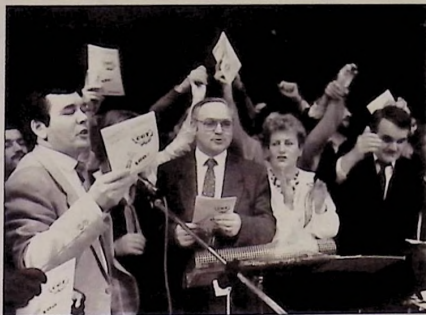
Nicole Brondy : « Tous les camarades qui ont connu Colette et qui ont pu apprécier ses qualités de militante et ses qualités humaines (est-ce un pléonisme ?) sont remués par les souvenirs innombrables... Ces années passées dans le même bureau, à la Tour Onyx, au syndicat des télécoms de Paris où nous étions installées face à face, avec tous les matins beaucoup de bonheur à se retrouver... Tout ce temps d'éloignement et de silence forcé n'ont pas effacé, non plus, la profonde affection que je lui portais. Je l'ai vue la dernière fois pour ses 70 ans à Treignac. Elle était heureuse de cette belle fête avec Françoise et ses petits enfants. Colette était une femme courageuse qui défendait avec vigueur ses convictions... ».

Bernard Bouche : « Nous avons accompagné Colette à sa dernière demeure corrézienne, Nicole Chalât, Pierre Peuch, ma femme et moi, avec une quarantaine de ses amis et voisins, et sa famille. Sur le cercueil, une magnifique photo de Colette très souriante au milieu d'un champ de fleurs, c'est l'image que, comme d'autres, je souhaitais garder de notre camarade. J'ai salué sa fille au nom de la Fédération ».

Louis Cardin : « J'ai eu moi aussi la chance de militer avec elle au syndicat des Télécoms de Paris et j'étais fier de la voir prendre des responsabilités à la direction fédérale. Nous ne l'oublierions pas ! ».

Jean-Marie Fabre : « On a toujours de la peine de voir disparaître un être de qualité avec qui on a eu le plaisir de travailler et de militer. J'ai connu Colette Villin, OET au CCEITMSP, lorsqu'elle venait sur les installations téléphoniques régler les sélecteurs, connecteurs, etc. des systèmes rotatifs. A l'époque nous étions au bureau de la

section syndicale. Colette Villin était la seule femme et elle faisait des efforts pour pouvoir participer aux réunions où, avec pertinence, elle apportait beaucoup. Plus tard, nous nous sommes retrouvés au syndicat des télécoms de Paris où elle prit une place difficile à combler lorsqu'elle fut appelée à la fédération. Elle était connue et appréciée par tous les OET de toutes catégories qu'elle défendait "bec et ongles" devant les directeurs régionaux ou de DOT... ».



1985, lors des 100 % et du renforcement en Ile-de-France.

Albert Le Guern : « C'est un syndicat des télécoms de Paris que j'ai rencontré Colette Villin. Elle militait parmi les catégories ouvriers et ouvrières d'Etat. Je garde le souvenir d'une camarade qui, naturellement, savait écouter, débattre et convaincre. Aujourd'hui, je ressens une profonde émotion en me remémorant les responsabilités que nous partagions au secrétariat de la Fédération depuis le 25^e congrès tenu en novembre 1982.

La grève des ateliers de Picpus

A cette époque, je travaillais aux ateliers des télécommunications de Picpus, mais en plus, j'allais deux matinales par semaine au stage de préparation à l'examen d'ouvrier d'Etat quatrième catégorie d'électromécanicien. Une grande victoire que nous avions obtenue grâce à toutes les actions et particulièrement la grève de 1968... car... tous les concours et examens techniques sont enfin ouverts aux femmes.

Pour nous, ce succès était très important. Dans un premier stage d'environ trente personnes, on comptait seulement trois femmes. Cette explication me permet de vous montrer à quel point nous étions attachées à continuer très régulièrement cette formation. Alors comment faire ?

Lorsque la grève de 1974 fut décidée à la grande majorité, je dirais presque par l'ensemble du personnel dans nos ateliers de Picpus, toutes les trois nous étions bien déterminées à aller le lendemain matin au stage pour gagner l'adhésion de l'ensemble des

participants. Nous sommes arrivées tôt pour rassembler et discuter de l'action avec tous les stagiaires. Après débat et vote, nous sommes rentrés dans la salle où nous attendaient les enseignants. J'avais été désignée pour discuter avec eux. Chose facile puisque tout le monde était d'accord. Nous étions tous bien déterminés à être présents dans l'action avec nos camarades. Cette grève de 1974 m'a beaucoup marquée. En premier lieu, par cette action décidée par le personnel, une grande volonté de réussir et d'obtenir satisfaction. Deuxièmement, par la présence des grévistes, tous les matins, devant l'entrée des ateliers, malgré le froid glacial. Troisièmement, d'occuper le réfectoire le matin, ce qui nous permettait de débattre et de nous réunir pour discuter de notre action. Quelle richesse !

Chacun et chacune exprimaient sa revendication. Nous discutions de tout, mais la plus grande question qui revenait le plus souvent dans le débat, c'était lutter, nous battre contre la pri-

vatization des PTT, d'être réellement un service public, de pouvoir donner satisfaction à tous et tout particulièrement que chacun des français puisse obtenir dans des délais rapides le téléphone chez eux. Bien entendu le problème des salaires était également posé. Dans nos ateliers où étaient présentes des petites catégories, une grande majorité d'agents de service et d'ouvriers d'Etat, les problèmes de l'argent pour mieux vivre étaient d'actualité.

Enfin, j'ai été marquée par le fait que la décision avait été prise de rester unis malgré toutes les menaces ou les allusions très désagréables qui nous étaient faites. Lorsque nous avons repris le travail après avoir obtenu des satisfactions non négligeables, la décision a été tenue, nous sommes rentrés tous ensemble comme prévu.

Colette VILLIN

Livre témoignage : PTT, Grève d'octobre-novembre 1974, La grande secousse. Supplément au Relais n° 24 de novembre 2004.

Jean JAURES et le syndicalisme

« Comme il dépasse le corporatisme en largeur, le syndicalisme le dépasse en hauteur. Car il ne se propose pas seulement d'améliorer dans l'ordre actuel les conditions de vie de la classe ouvrière. Il veut lui donner le désir et la force de transformer tout le système social, la capacité de gérer le monde nouveau où le capitalisme et le salariat auront fait place à la propriété commune, à la fois unitaire et fédérative, des moyens de production. Il veut que les salariés ne soient plus enfin des salariés, mais des producteurs affranchis, unis dans une vaste coopérative sociale de propriété et de travail.

Jean Jaurès - Permanence et évolution - l'Humanité, 4 septembre 1913

Assemblée générale de Libération Nationale PTT de 2013

Intervention de Danièle LEDOUX pour l'Ihs-CGT-Fapt

Bonjour à vous tous,

Tout d'abord je souhaite également remercier la direction de Libé PTT, d'accorder cette année encore à l'Institut d'Histoire Sociale CGT Fapt, un moment de votre assemblée générale pour nous exprimer.

Le devoir de mémoire et de vigilance comme il a été souligné est très important. Et Libération Nationale des PTT est le relais de génération en génération et avec une activité toujours croissante, montrant au fil des témoignages, comment ces résistants ont puisé leur force dans les valeurs et les expériences acquises dans leur organisation au cours des années trente (leur combat antifascisme). Transmettre et faire vivre les valeurs incontournables des Résistantes et Résistants. Nul doute que le livre à paraître sur *les femmes des PTT de la Résistance à la Déportation*, sera une contribution indispensable au devoir de mémoire dans notre profession. Nous ne manquerons pas d'en parler dans notre revue *Le Relais*.

Connaître pour comprendre :

La Résistance avec un grand «R» a marqué durablement les consciences, les valeurs, les comportements des hommes et des femmes.

Le Conseil National de la Résistance créé (et cela a été déjà mentionné) le 27 mai 1943 par les représentants de huit mouvements de Résistance, de six partis politiques résistants et des deux centrales syndicales clandestines la CGT et la CFTC est un moment déterminant et il nous faut continuer tous ensemble à faire pression pour la reconnaissance du 27 mai comme journée officielle de la Résistance.

Mais cette première réunion du CNR où la CGT était représentée par Louis Saillant, fut précédée par un autre temps fort celui des «accords du Perreux», actant la réunification du mouvement syndical respectant la physiologie qui était la sienne en septembre 1939. La réunion entre confédérés et ex-unitaires avait eu lieu le 17 avril 1943. Le texte de l'accord non écrit, entre les protagonistes de la rencontre (Louis Saillant et Robert Bothereau pour les ex-confédérés, André Tollet et Henri Raynaud pour les ex-unitaires), sera

publié en annexe d'une circulaire confédérale adressée le 5 octobre 1944 aux fédérations et aux unions départementales de la CGT.

L'occasion des célébrations du 70^e anniversaire, de ces accords cette année, sera un moment privilégié pour informer, pour « remettre les pendules à l'heure », débattre avec les jeunes générations des valeurs transmises par la résistance & les acquis :

Tels le statut de la Fonction Publique, les nationalisations, les services publics, la sécurité sociale et du régime de retraite, tout ce qui fait l'exceptionnalité française et qui sont plus que jamais l'objet d'un affrontement considérable de la part du patronat et de la droite et exige une vigilance de tous les instants avec le gouvernement actuel.

C'est ce à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui.

Mais comment comprendre l'acharnement de la remise en cause de la protection sociale sans connaître l'histoire de la construction de ce système, système de socialisation et de solidarité...

Comme on a déjà eu l'occasion de l'écrire à l'Institut, certains hommes politiques se recommandaient de l'héritage du CNR pour mieux le dévoyer.

Nous n'avons eu cesse de dénoncer dans les discours de Sarkozy, la manipulation et le brouillage des repères et si Sarkozy est « exit », les idées de l'Extrême Droite qu'il a contribué à banaliser sont bien palpables. (Je n'y reviens pas, il y a eu de nombreux débats en 2012).

Mais le FN s'en réjouit, puisque ses thèses sont validées par la droite, il gagne plus d'un million de voix aux dernières élections par rapport à 2002. Et un sondage fait état que 50 % des français pensent que le parti du FN est un parti comme les autres... Des idées qui pèsent sur la société Française de 15 à 20 % depuis le 20^e siècle. Et certaines expressions d'élus de Droite, montrent aujourd'hui comme hier que l'intérêt de classe ne se renie pas. « Plutôt Marine, que le Front de Gauche... »

Rappelons-nous la réflexion de Primo Levy : « *Le fascisme existait avant HITLER et MUSSOLINI. Partout où dans le monde, on commence par bafouer les*

libertés fondamentales de l'homme et son droit à l'égalité on glisse rapidement vers le système concentrationnaire ».

Et aujourd'hui encore, certains pour changer la Société, en s'appuyant sur les choix de l'Europe libérale et de ses traités antiscandales veulent briser les dogmes, faire oublier les acquis des luttes, les luttes pour la paix, la liberté.

Si on ne veut pas qu'une page de cette nature se rouvre, il est de notre responsabilité de faire connaître bien sûr la montée du fascisme en France et en Europe entre les deux guerres, mais aussi le rôle de l'Etat français et les lois promulgués et ce dès 1938, mais aussi la résistance de ces militantes et militants pour construire un monde plus juste.

Là encore on peut se servir du passé pour consolider un avenir dans l'unité.

A travers ses publications, son «Relais», l'IHS CGT Fapt se veut être un outil de réflexion pour l'activité syndicale et comment le passé peut faire réfléchir sur l'actualité. Faire connaître l'histoire et en tirer ses enseignements pour comprendre.

Nous nous y employons depuis bientôt 15 ans. Les derniers livres nés de notre Institut sont le fruit de trois adhérents actifs de votre association, je citerai Raphaël Guibert, qui vient d'écrire une histoire des ouvriers d'Etat des PTT dont je vous recommande la lecture.

De même celui sur l'Internement en France et en Afrique du Nord, co-réalisé par Madeleine Quéré, fille de résistant et Emile Dupuy, dont le père a été emprisonné dans l'un des camps au Maroc.

L'Histoire de la Fédération Tome 1 et 2 est toujours en vente. Yvette se fera un plaisir de prendre vos commandes, ainsi que les adhésions à notre Institut.

Je laisserai le mot de la fin à un pasteur, Aimé Bonifas, résistant déporté :

«Oublier les enseignements du passé serait, non seulement trahir le passé et renier le combat de nos frères mais aussi hypothéquer l'avenir».

Je crois que vos travaux et les nôtres se complètent pour que l'avenir ne prenne pas ce chemin.

Assemblée générale de l'IHS CGT-FAPT du 19 mars 2013

55 présents et 197 procurations, deux chiffres qui démontrent la vitalité de notre association. La FNARH, l'UFER, LSR et Libé-PTT étaient représentées. L'IHS CGT participait à nos travaux en la personne de Joël Hedde. Et nous avons eu le plaisir d'accueillir le directeur du "Maitron", Claude Pennetier.

Le 19 mars, c'est une date qui s'inscrit et s'inscrit dans l'histoire.

Ce même jour, se tenait le 50^e congrès de la CGT et c'était aussi la première commémoration officielle des victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Cette assemblée générale s'est tenue en application de nos statuts : faire le bilan d'activité de l'année passée, le point sur les projets en cours et proposer un programme d'initiatives et d'actions pour l'année 2013. C'est aussi l'année du renouvellement du Conseil d'Administration.

Un riche bilan d'activité

Jean-Claude Lourdez, secrétaire général depuis 1999, a retraduit l'activité passée et présente, et fait des propositions pour le futur.

Pour lui, l'événement pour 2013 sera sans conteste les 15 ans de notre institut d'histoire sociale que nous fêterons en fin d'année.

En créant cet institut, le pari n'était pas gagné d'avance. Les instigateurs de cette création étaient Alain Gautheron, secrétaire général de la fédération à l'époque, Serge Lottier, qui deviendra président, Bernard Bouche, directeur du Relais et Yvette Cros, aujourd'hui trésorière.

15 ans d'activité sur l'histoire de la profession, que traduit bien le livre sur l'histoire de la Fédération CGT des PTT de 1945 à 1981.

Il nous a fallu prouver que nous étions bien un Institut d'Histoire Sociale, gagner de la confiance, être reconnus. Pour cela, nous avons travaillé et travaillons toujours avec d'autres instituts, CGT ou non, des associations, des historiens de métier, des étudiants.

Notre activité s'est développée dans des villes de province par la tenue de colloques et l'année 2013 sera marquée par le colloque « *Le facteur et son devenir, 1945... 1990* » qui se tiendra à Nantes.

Autres activités : la sortie d'une liste importante de brochures et de livres pour aider, éclairer, favoriser la connaissance de nos militants, et aussi l'organisation de soirées débats en été, en lien avec les besoins du présent de notre fédération.

Mais ce qui est essentiel, c'est la parution régulière de notre revue « Le Relais »,

revue qui traite nombre de sujets concernant la vie sociale, les PTT, toutes les catégories de personnes de La Poste et des Télécoms.

Une année charnière

L'année 2012 a connu des événements politiques importants qu'il nous faut regarder de près dans le présent et avec l'éclairage de l'histoire.

Elle a notamment été marquée par l'élection de François Hollande mais aussi par la récupération par la droite des thèmes du Front National.

Nous avons besoin à partir de notre histoire de mener la bataille des idées comme l'a fait l'Institut confédéral le 19 janvier 2013 en organisant un débat.

Sur cette question, il convient de rappeler que nos brochures sur la montée du fascisme en Europe et en France sont toujours d'actualité.

Actuellement, nous vivons une politique d'austérité, la remise en cause des acquis sociaux conquis à la Libération, dus à la lutte des ouvriers, des militants syndicaux, des organisations syndicales et il sera bon, en 2013, à l'occasion du 70^e anniversaire des accords du Perreux, de montrer le rôle joué par la CGT, les ouvriers et les militants de l'époque dans la Résistance, dans l'unité réalisée avec la création du CNR et la publication de son programme, aujourd'hui remis en cause par les forces du capital.

Un institut en bonne santé

La trésorière, Yvette Cros, a confirmé qu'en 2012, notre IHS a renforcé ses effectifs, passant de 619 à 626 adhérents (en 1999 nous étions 229) et pour 2013, nous sommes sur la même voie de la progression, puisqu'il reste 143 cotisations à rentrer pour atteindre le chiffre total de 2012.

Nous avons rencontré le secrétariat fédéral le 25 juin pour échanger sur notre fonctionnement et nos attentes afin de toujours mieux intéresser les actifs et les retraités à l'histoire, dont la nécessaire connaissance n'est plus à démontrer. Notre objectif est de progresser ensemble dans la bataille des idées. Rappelons ce que lors du 30^e anniversaire de l'IHS CGT, dans son intervention, Bernard Thibault précisait : « *l'histoire est un boulot syndical que la CGT doit entreprendre à partir d'une conception reposant sur les principes d'une histoire critique et de classe* ».

Le débat

Plusieurs intervenants se sont interrogés sur le meilleur choix pour conserver les archives des différentes structures, particu-

lièrement les syndicats départementaux. Autre question, celle de la formation nécessaire pour bien gérer ces archives. En priorité, ne rien détruire. Pour la suite, Y. Jacquet puis J. Hedde ont apporté quelques réponses encourageantes : des stages de formation existent à l'IHS-confédéral et un module décentralisé va être proposé. Nous en reparlerons donc.

Dans la formation syndicale, quelle place accorder à l'histoire ? Tous les intervenants ont insisté sur la vigilance à avoir à tous les niveaux pour qu'elle ne passe pas à la trappe, parce que c'est utile, a dit Joël Hedde.

« *Oser écrire dans notre publication le Relais* », a insisté Bernard Bouche. A côté des études approfondies et fouillées sur tel ou tel événement, période, lutte etc. il faut que des acteurs ou des témoins s'expriment, à partir de leur vécu, avec le langage et les expressions bien à eux ou elles. Ces deux approches sont complémentaires. J. Hedde confirme : il ne faut pas hésiter à écrire, c'est un vrai problème à prendre en compte, pour gagner par la même occasion des lecteurs, d'autant que l'IHS publie énormément.

Sur le colloque « *Le facteur et son devenir* », M. Tacet, Y. Jacquet, P. Bourgeois, entre autres, sont intervenus sur sa préparation. Il y a des inégalités et surtout un effort à faire sur la participation, l'objectif est de 150, c'est possible, à ce jour 6 régions dépassent leurs quotas.

Enfin Claude Pennetier nous a démontré l'importance du dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier, le Maitron, dans la bataille pour que la place et le rôle des militantes et militants du progrès social soient connus et reconnus. A ce titre, le Maitron a un rôle éducatif. Pour notre IHS, c'est Paulette Zaganiacz qui suit cette question.

En conclusion Serge Lottier est revenu sur ce que nous avons fait avancer dans toutes les structures fédérales ; nos travaux intéressent les actifs et les retraités, tant mieux, d'autant que la situation de crise en France et en Europe nécessite pour tous des repères solides, nous les avons, nous les trouvons dans l'histoire sur laquelle nous avons beaucoup travaillé.

Pour nous donner du courage Serge Lottier a repris une formule de Jean Jaurès : « *il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable en l'avenir* ».

En fin de réunion, l'assemblée a élu le nouveau conseil d'administration et le bureau. Serge Lottier a été réélu Président.

Emile DUPUY



Un bataillon de la Sarthe prêt à investir le colloque national de l'IHS « Le facteur et son devenir » !

Dans le cadre de la préparation de celui-ci, les 29 et 30 mai prochains à Nantes, 70 facteurs retraités et actifs ont participé activement à la réussite de la conférence organisée en Sarthe le 14 mars dernier.

Patrick BOURGEOIS



«Les Ouvriers d'Etat des PTT» une très belle page d'Histoire de notre ami Raphaël Guibert

Dans nos réunions à l'lhs, il nous arrivait parfois de "charrier" Raphaël : alors ce livre des ouvriers d'état, pas encore terminé ? Jamais l'intéressé ne prenait la mouche ! Il continuait son travail de très longues et opiniâtres recherches. Et il avait bien raison.

Aujourd'hui, ce livre existe et après l'avoir lu, je ne résiste pas à lui dire : Raphaël, que ton œuvre est belle, chapeau et quel boulot, mais au bout du compte, encore une très belle réussite pour notre lhs.

Je dois l'avouer, je suis toujours rebuté par les récits "un peu trop techniques" à mon goût. Ici ce n'est nullement le cas, la lecture est aisée et le déroulement donne envie de poursuivre.

Il faut dire que ces "ouvriers d'état" ont irrigué tous les secteurs et services des PTT et on constate que leur présence et les

métiers exercés étaient indispensables à notre Administration, et ce, au travers toute son histoire.

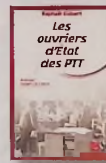
Et cette Histoire des ouvriers d'état n'est, en rien, une "petite" histoire ! Non, elle est celle de toute la Fédération des PTT, dans sa diversité. Elle devient un complément indispensable à celle, plus généraliste, rassemblée dans nos deux livres « De l'origine à 1981 ». Les ouvriers d'état enrichissent cette fresque fédérale, lui donne encore plus de "chair".

Contre l'Etat Goliath, ces catégories très diverses, très petites parfois, rassemblées sous le vocable d'ouvrier, luttent pour leurs revendications propres certes, mais en même temps pour défendre le service public auquel ils sont viscéralement attachés. Ces luttes tiennent une grande place dans cet ouvrage.

Et puis, j'ai découvert, avec étonnement ceux que l'on appelait les "pillistes" et les "écrivains" ! Cette lutte pour le maintien du "lavoir" de Montrouge, qui sera privatisé et délocalisé en 1969. De même l'actualité s'invite aussi avec "Rosslange", une opération politique... en Lorraine et avec des acteurs connus : Davignon, P. Mauroy et J. Chêréque !

Alors comme moi, j'espère que beaucoup de lecteurs du Relais, commanderont ce livre indispensable et qui manquait à notre Histoire commune.

Bernard BOUCHE



« **Les ouvriers d'Etat des PTT** », plus de 150 exemplaires du livre de Raphaël Guibert ont été commandés. Ci-dessus l'avis d'un lecteur pour convaincre les retardataires ou les hésitants !

Au prix de 15 €, il est bien sûr à commander à l'lhs -cgt-fapt à Montrouil.

Dans le Relais de janvier 2013, il a été fait un compte rendu de la conférence présentée par Mme Marie CARPENTER à l'lhs-cgt-fapt devant une cinquantaine de personnes le 29 novembre 2012. Le thème de cette conférence était « **Les télécommunications en révolution 1967-1982** ». Sa traduction écrite fait l'objet d'une brochure de 80 pages, accompagnée d'une présentation du président de l'lhs Serge Lotier, pour qui les recherches de Marie Carpenter analysent des choix qui ne sont pas les nôtres, mais cela mérite une analyse historique critique. Cette conférence est donc « une invitation à nous faire réfléchir sur le passé, le présent et l'avenir » : le rôle de l'lhs-cgt-fapt depuis sa création.

A commander à l'lhs-cgt-fapt : 10 €



Aux adhérents et adhérentes de l'IHS-CGT-Fapt

En 2012, les frais d'envoi de courrier se sont élevés à 2351,07 €

Dans cette somme, les convocations pour l'assemblée générale interviennent pour une part importante. Il nous serait possible de faire des économies non négligeables en adressant ces convocations par internet à tous celles et ceux qui disposent d'ordinateurs (les autres continuant naturellement à recevoir du courrier papier).

C'est pourquoi nous souhaitons constituer un fichier où ceux et celles qui le voudront bien pourront désormais recevoir ce type de courrier par e-mail.

Dans cette perspective, nous vous demandons de nous communiquer par e-mail votre adresse électronique à l'adresse ci-dessous :

lhs@cgt-fapt.fr



La FNARH (Fédération Nationale des Associations de personnel de La Poste et de France Télécom pour la Recherche Historique) vient de publier une remarquable étude sur la « **Télégraphie CHÂPEAU** », fruit de leurs journées d'étude des 10 et 11 mai 2012 à Epinal.

La brochure (18 €, port compris) est à commander à la FNARH 22, rue de la Sapinière 54520 LAXOU.

« **Droit d'intervention économique aux PTT dans l'Histoire (1910-1970)** », une brochure vient d'être publiée, reprenant le texte de la conférence de Michel GAILLARD, présentée lors de la soirée de l'été 2012.

A commander à l'lhs-cgt-fapt case 545 - 93515 Montrouil cedex, 5 € l'exemplaire.



Conférence de Michel Gaillard
Bureau de l'lhs
10 rue de la Sapinière
54520 LAXOU
03 83 31 11 11
14 mai 2012